

Brodifacoum (N° CAS 56073-10-0) 0.0029%

BRODITEC

P-29F

APPÂT RODENTICIDE PRÊT À L'EMPLOI SOUS FORME DE PÂTE

BRODIFACOUM

29 ppm

USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT

Xzapi
EXPERT

www.zapispa.com - info@zapispa.com

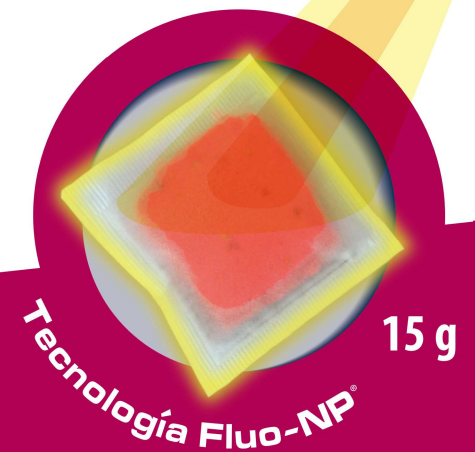


Image non contractuelle

POIDS : **5 kg**

BRODITEC P-29F – Appât Rodenticide (TP14) prêt à l'emploi sous forme de pâte

Contient 0,0029% m/m de Brodifacoum (n° CAS 56073-10-0)

UFI : 5U20-N08G-D00T-GKXW**Mentions de danger :** H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**Conseils de prudence :** P314: consulter un médecin en cas de malaise. P501: Eliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur.**N° AMM : FR-2017-0106****Détenteur de l'AMM/Fournisseur : ZAPI S.p.A.**via Terza Strada 12 - 35026 Conselve (PD) Italie.
Tél. +39 049 9597737

info@zapispa.com - www.zapispa.com

**PROPRIÉTÉS**

BRODITEC P-29F est un appât rodenticide prêt à l'emploi, sous forme de pâte conditionnée en sachets individuels de 15 g, pour le contrôle de souris domestiques et rats – rat brun et rat noir. Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte.

BRODITEC P-29F est à base de brodifacoum, puissante substance active anticoagulante de deuxième génération à prise unique. Le mode d'action de la substance active permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs de la colonie, qui continuent à consommer le produit.

BRODITEC P-29F présente les caractéristiques innovantes suivantes :

- Technologie FLUO-NP® : grâce à la technologie d'un colorant fluorescent, l'appât peut être facilement identifié même dans de mauvaises conditions d'éclairage, s'il est illuminé avec une lampe UV. Lorsque l'appât est mangé par les rongeurs, la formulation fluorescente rend les fèces des rongeurs clairement visibles sous la lumière UV, ce qui donne la possibilité de surveiller l'activité des rongeurs. La surveillance, soit de la consommation des appâts, soit de leur éventuel déplacement des points d'appâtage, sont des aspects importants, dans les industries alimentaires, les entrepôts et les sites zootechniques, où il est important que les appâts restent dans les postes d'appâtage. La technologie FLUO-NP® facilite également la détection de tout résidu laissé et facilite leur collecte pour une élimination appropriée.
- PASTA PLUS : une formulation combinant un mélange bien équilibré de composants d'origine alimentaire, tels que farine lactée, sucre et graisses enrichies en céréales, particulièrement appétent pour les espèces cibles mentionnées ci-dessus.

Grâce à sa forte appétence, l'appât est extrêmement polyvalent; son usage est indiqué dans des zones présentant une forte concurrence alimentaire, comme dans les industries alimentaires et les entrepôts de stockage, hôtels, restaurants, bars, etc. Le produit peut également être utilisé à l'intérieur des installations de distribution d'énergie et dans les moyens de transport.

BRODITEC P-29F contient un agent amérisant (Benzoate de dénatonium) pour aider à prévenir la consommation par l'homme. BRODITEC P-29F est destiné à une utilisation par les professionnels et à être utilisé contre les souris domestiques et les rats bruns et noirs, à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments. **Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans des points d'appâts couverts et protégés.****INSTRUCTIONS D'EMPLOI****Catégorie d'utilisateur :** Professionnels**Méthode d'application :** Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans des points d'appâts couverts et protégés.**Dose et fréquence d'application :****Contre les souris domestique (*Mus Musculus*) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :**

- Forte infestation: jusqu'à 50 grammes tous les 2 mètres.
- Faible infestation: jusqu'à 50 grammes tous les 5 mètres.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

Contre les rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

- Forte infestation: jusqu'à 100 grammes tous les 5 mètres.
- Faible infestation: jusqu'à 100 grammes tous les 10 mètres.

BRODITEC P-29F

Brodifacoum 0,0029% m/m (N° CAS 56073-10-0)

USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT

Les postes d'appâtage doivent être inspectés seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation. Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (voir les indications mentionnées dans la présente étiquette). Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts.

L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers. Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN 374, cat. III). Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Rechargez le poste d'appâtage au besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.

Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Placez l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Après avoir positionné l'appât, nettoyez en évitant la formation de poussière, par exemple à l'aide d'un chiffon humide.

Pour l'utilisation à l'extérieur autour des bâtiments : Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition aux espèces non cibles.**MESURES DE GESTION DE RISQUE**

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation. Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que

possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement. Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs. Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé. Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active. Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement. Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance.

Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant. Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage entre les applications ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage. Éliminer les cadavres des rongeurs dans un circuit de collecte approprié. **Pour l'utilisation à l'extérieur autour des bâtiments :** ne pas placer directement ce produit dans les terriers.**INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT**

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées. Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Ne pas provoquer de vomissement.

En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette.

En cas d'incident, contacter un centre antipoison.**N° ORFILA (INRS): 01 45 42 59 59**Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «*Ne pas déplacer ni ouvrir; contient un rodenticide; BRODITEC P-29F, N° AMM: FR-2017-0106; substance active: Brodifacoum; en cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59*». Dangereux pour la faune.**INSTRUCTIONS POUR L'ELIMINATION DU PRODUIT ET DE SON EMBALLAGE :** une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.**CONDITIONS DE STOCKAGE :** conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.**Durée de conservation:** 24 mois à compter de sa date de fabrication.**AUTRES INFORMATIONS :** en raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies.

Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

29 ppm

N° de lot : 000000

Date de fabrication : 03/19

NE PAS DETACHER LE SACHET INTERNE DU SEAU

Distributeur : **ENSYSTEX Europe**

66, Avenue de Magudas, 33185 Le Haillan - FRANCE - Tél. +33 (0)5 56 47 84 27 - Fax +33 (0)5 56 47 77 56

POIDS : **5kg**